

Les indicateurs utilisés dans ce chapitre sont établis à partir des déclarations des enquêtés. Il s'agit donc de consommations déclarées, estimées à partir d'auto-questionnaires anonymes.

► A 11, 13 et 15 ans

Les consommations des **populations âgées de 11, 13 et 15 ans** sont évaluées lors de l'enquête **HBSC 2006** (Health Behaviour in School-aged Children) qui est menée dans 41 pays ou région du monde et qui interroge les élèves sur leurs comportements de santé. Le volet français est coordonné par le service médical du rectorat de Toulouse, avec la collaboration de l'INPES et de l'OFDT. L'Académie de Poitiers a financé un suréchantillon dont l'exploitation a été assurée par l'ORS Poitou-Charentes. L'échantillon académique se compose de 2 237 individus (1 122 garçons, 1 114 filles ; 31,1 % ont 11 ans, 35,6 % ont 13 ans et 33,3 % ont 15 ans).

► A 17 ans

Pour la **population âgée de 17 ans**, les données sont extraites de l'exploitation régionale de l'enquête **ESCAPAD 2008**. Etude mise en place par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) en partenariat avec la Direction du Service National, elle interroge une fois par an tous les jeunes Français qui passent leur Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). L'échantillon régional se compose de 1 050 individus (511 garçons et 539 filles).

► De 12 à 25 ans

Pour la **population âgée de 12 à 25 ans**, les données sont issues du **Baromètre Santé Jeunes 2005 Poitou-Charentes**. Le Baromètre santé est une étude réalisée par l'INPES avec comme partenaires, en 2005, la CNAMTS, l'INSERM, le Ministère de la Santé et des Solidarités et l'OFDT. C'est

une enquête quantitative descriptive des comportements, attitudes, opinions et connaissances des Français en matière de santé. Elle se déroule tous les cinq ans. L'échantillon régional exploité par l'ORS Poitou-Charentes est composé de 1 169 individus (601 garçons et 568 filles).

► De 16 à 24 ans

Pour la **population âgée de 16 à 24 ans**, les données sont fournies par le **CETAF des Centres d'Examens de Santé de l'Assurance Maladie**. Il s'agit de la population examinée dans les Centres d'examens de Santé en 2006-2007. En Poitou-Charentes, avec 23 392 consultants en 2002-2004, le taux de couverture annuelle est de 13,9 pour mille habitants (4^e rang).

En Poitou-Charentes, il y a eu entre 45 et 70 000 consultants en 2006-2007.

Les examens périodiques de santé sont proposés en priorité aux personnes qui ne bénéficient pas d'un suivi médical de prévention ou en marge du système de santé. Parmi celles-ci figurent les personnes inactives de plus de 16 ans, les personnes en situation de précarité vis-à-vis de l'emploi, les pré- ou retraités ainsi que les personnes exposées à des risques menaçant leur santé.

Dans cette étude, un accent est porté sur les populations précaires qui regroupent selon l'article 2 de l'arrêté ministériel du 20 juillet 1992, JO n° 218 du 19 septembre 1992, les catégories suivantes : chômeurs, bénéficiaires du RMI, les jeunes de 16 à 25 ans dans un dispositif d'insertion, les bénéficiaires d'un Contrat Emploi Solidarité et les personnes sans domicile fixe (SDF).